

Antoine Briant (amLeague) : « L'objectif est de fournir des performances parfaitement comparables »

Une compétition entre gérants de fonds à partir de mandats parfaitement comparables, c'est le concept lancé par Antoine Briant, fondateur d'amLeague. Parmi les concurrents, Marc Renaud (Mandarine Gestion), Eric Bleines (CCR AM) ou Philippe Lecoq (Edram) ont déjà répondu à l'appel.

En quoi consiste votre championnat des « asset managers » ?



Antoine Briant : Nous proposons un outil qui permet à tout investisseur de comparer directement les performances des gestionnaires d'actifs participants. Or, la seule façon de le faire est d'offrir des mandats uniques pour l'ensemble des compétiteurs. Notre démarche n'est donc pas comparable à celle des sociétés qui érigent des classements de fonds (MorningStar, Lipper). Leur rôle est important car il s'agit dans leur cas de recenser de façon exhaustive les informations disponibles sur l'ensemble des fonds mais le marché reste très hétérogène. Chez amLeague, nous partons d'un dénominateur commun pour mesurer dans la durée la performance des gestionnaires d'actifs.

Combien de gérants recensez-vous pour le moment et quels sont les mandats proposés par amLeague ?

A.B : Nous avons à ce jour 19 participants. Trois mandats ont été ouverts le 30 juin dernier sur la base à chaque fois d'un portefeuille notionnel de 100 millions d'euros : Actions Europe-full invested, Actions Euro-full invested, Actions Euro-flexible. La définition de ces mandats vise à répondre aux demandes de nos clients qui sont principalement des investisseurs institutionnels.

Les performances enregistrées sont-elles déjà significatives ?

A.B : Il est difficile de juger sur une si courte période et ce n'est pas notre rôle. Si l'on prend le mandat Europe-full invested, on observe que les trois premiers gérants réalisent une performance comprise entre +8 et +9%. Il s'agit de Guy Lermينياux (Petercam), Clemens Aichholzer (Lombard Odier) et Philippe Lecoq (Edmond de Rothschild AM).

AmLeague s'adresse t-il uniquement aux investisseurs institutionnels ?

A.B : Notre club a vocation à s'élargir à tous les investisseurs susceptibles de consommer de la gestion d'actifs : CGIP, particuliers éclairés etc. Au niveau international, il est prévu d'intégrer en 2011 des investisseurs suisses, belges et hollandais.

Concrètement, comment se réalisent les opérations ?

A.B : Les gérants communiquent leurs ordres en temps réel via une plateforme sécurisée. Pour l'exécution des ordres, nous avons fait appel à un broker sécurisé, ITG. AmLeague procède quotidiennement à la valorisation de chaque « asset manager » et tous les classements sont disponibles sur notre site internet.

A terme, quel est l'objectif de votre démarche ?

A.B : L'idée est que la participation au club « amLeague » soit reconnu comme un gage de transparence, un critère qualitatif lorsqu'un investisseur choisit un gérant ou un produit. En proposant un outil de comparaison parfaitement transparent, nous voulons fournir des données objectives et fiables qui démontrent de façon irrécusable les performances des gérants et plus globalement la vraie valeur ajoutée de cette industrie.

Propos recueillis par Julien Gautier